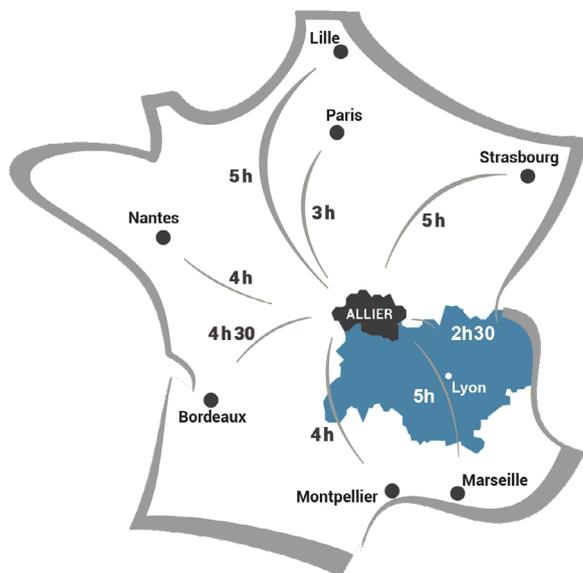




PROJET COMMUNAL

BAR RESTAURANT

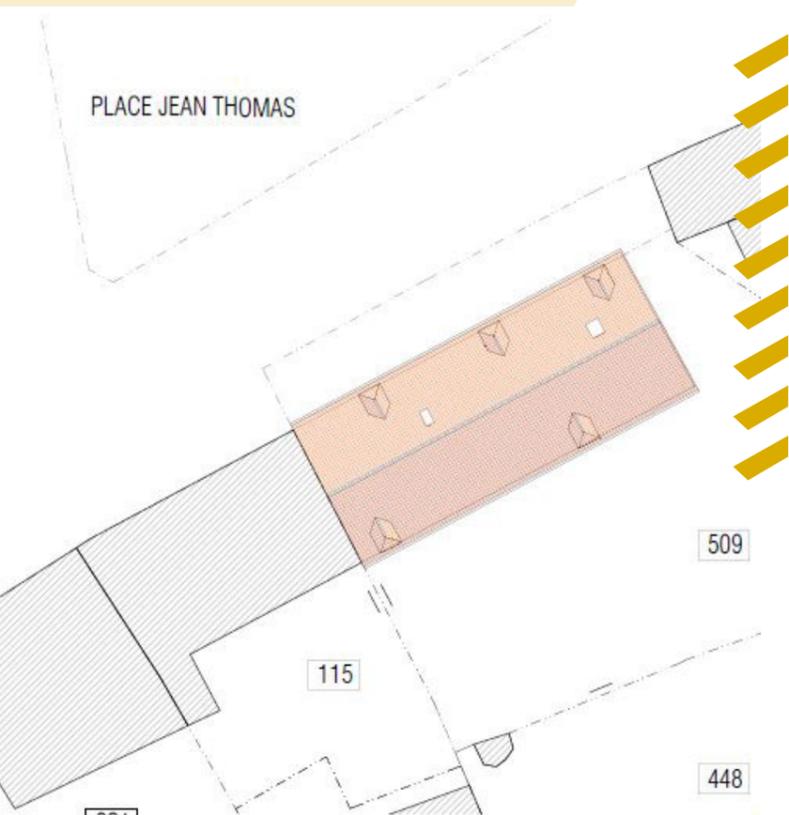
TRÉVOL (03460)



CHANGEZ DE POINT DE VUE, CHANGEZ DE POINT DE VIE



Au cœur de la commune de Trévol, la municipalité a fait l'acquisition d'une longère de caractère destinée à faire peau neuve pour accueillir un **BAR-RESTAURANT** (Licence IV mise à disposition). Elle recherche donc un **Chef** qui, **par ses talents, son ambition et sa rigueur** donnera vie à cet établissement.

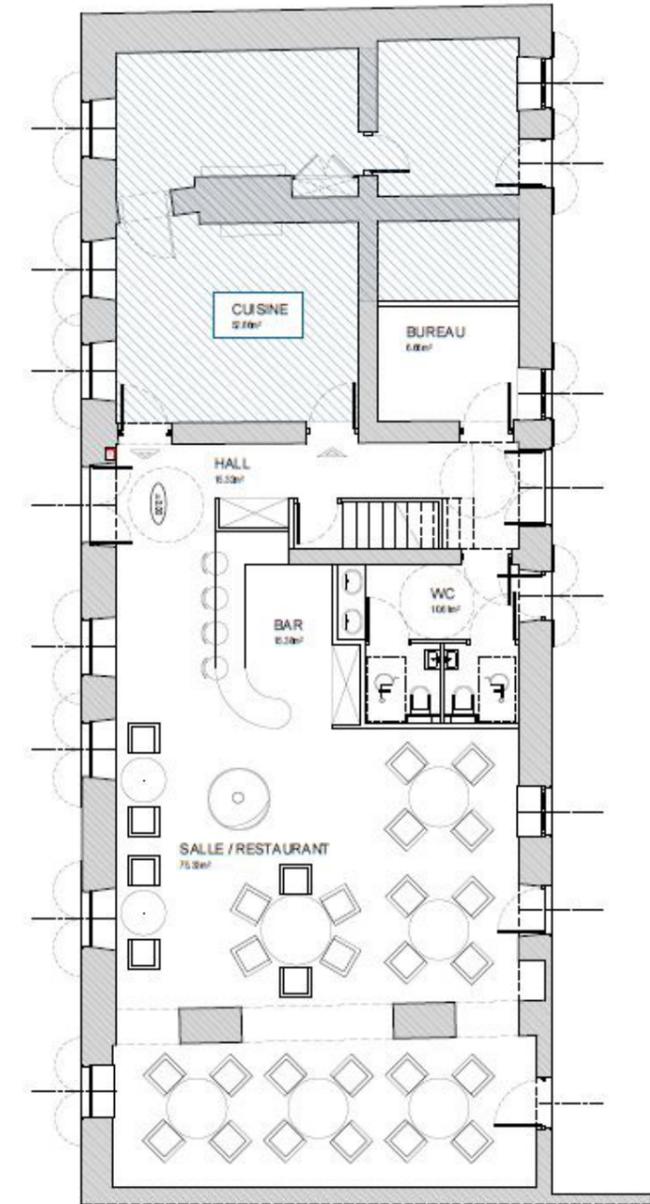


LOCAUX ///

Située en centre-bourg, cette belle bâtisse est en bordure d'un axe majeur, face à la place de l'église. D'une surface au sol d'environ 160 m², elle profite d'un terrain à l'arrière de 2000 m² et de 2 caves voûtées. Les espaces permettraient l'aménagement d'une terrasse à l'avant côté rue et d'une seconde à l'arrière. Le bien dispose d'un étage dont l'usage sera à étudier en fonction du projet : logement exploitant, seconde salle, chambres d'hôtes...

ÉQUIPEMENT ///

La municipalité prévoit d'équiper la cuisine du gros matériel (hotte, plonge, etc.). L'exploitant complètera l'équipement de la cuisine ainsi que les petits matériels, mobilier, vaisselle, nappage, décoration.



+ D'INFO

CONDITIONS D'INSTALLATION ///

Prévoir un investissement minimum pour le besoin en fonds de roulement, la trésorerie, stock et matériels.

Bail et loyer à déterminer avec la Mairie.

CANDIDATURE À ENVOYER À : ///

AGENCE D'ATTRACTIVITÉ DU BOURBONNAIS - PÔLE ACCUEIL DE NOUVEAUX TALENTS
1, avenue Victor Hugo 03000 Moulins - contact@allier-bourbonnais.fr

Note : Les candidats à la reprise de cette activité seront auditionnés pour présenter leur projet au cours d'un jury (composé du Conseil municipal et d'un agent d'Allier Bourbonnais)

PIÈCES À FOURNIR ///

- Lettre de motivation + CV
- Avant-projet rédigé
- Plan de financement
- Attestation bancaire du candidat
- Déclaration sur l'honneur attestant que le candidat a satisfait aux obligations sociales et fiscales
- Déclaration sur l'honneur attestant que le candidat n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années de condamnation en matière de droit du travail.

PROJET ///

Le projet comme la réalisation des travaux sont à définir avec le futur exploitant, en collaboration avec l'architecte.

Une étude de faisabilité a été réalisée par la Chambre de commerce.

Orienté sur un concept et une cuisine semi gastronomique soir et week-end, l'établissement proposera aussi des repas pour une clientèle de commerciaux, ouvriers ainsi que pour des groupes (associations, familles,...).

La municipalité s'engage à accompagner l'exploitant autant que faire se peut pour l'aider à relever ce challenge.

Une ouverture serait envisageable au **printemps 2024**.

L'ALLIER, UN DÉPARTEMENT POUR TOUS LES PROJETS



Moulins
Ville d'art et d'histoire



Vichy
Reine des villes d'eau



Montluçon
Médiévale et festive

- /// 317 communes - 14 centres-bourgs
- /// 333 065 habitants (INSEE 2019)
- /// Coeur des marchés français et européens
- /// Un positionnement géographique central
- /// Important **réseau routier** (A71, A79)
- /// 3 aires urbaines : Moulins (préfecture), Vichy et Montluçon (sous-préfectures).
- /// 45 minutes maximum d'une agglomération de 50 000 habitants.
- /// **Tissu économique diversifié** avec de véritables pôles de compétences.
- /// De grands groupes d'envergure internationale : l'Oréal, Louis Vuitton, Bosh, Peugeot...



ALLIER BOURBONNAIS TOURISME

Avec ses nombreux châteaux et demeures anciennes, ses églises romanes du XII^{ème} siècle et ses divers paysages, l'Allier ne cessera de vous surprendre. Plongez dans le passé, au temps de la dynastie des Bourbons grâce aux vestiges présents sur tout le territoire. Goûtez à notre chaleureuse gastronomie, pour le plus grand plaisir de vos papilles. www.allier-tourisme.com



TRÉVOL

TRÉVOL est une commune dynamique de 1700 habitants aux portes de l'agglomération Moulinoise, au Nord du département de l'Allier en région Auvergne Rhône-Alpes, et fait partie, aux côtés de 43 autres communes, de la Communauté d'agglomération de Moulins Communauté. Très proche de MOULINS, d'YZEURE et d'AVERMES, sa population augmente régulièrement et ce village dispose de nombreux atouts pour continuer cet élan. Traversée par la RN7 à l'Ouest, elle offre un cadre de vie agréable, proche de la nature, dynamique grâce à ses commerçants, ses artisans, son offre importante de services, l'implication des trévoises et trévois au sein de nombreuses associations (24). La commune possède le label Pays d'Art et d'histoire avec son église et le château d'Avrilly classés monuments historiques. Elle bénéficie de services nécessaires à la population (micro-crèche, école, cantine, garderie, professionnels de santé, maisons multigénérationnelles, Poste,...). Cette commune où il fait bon vivre, entre rivière et forêt, s'est inscrite dans la redynamisation de son centre-bourg afin d'améliorer la vie de ses habitants.

CONTACTS POUR DECOUVRIR LE TERRITOIRE

MAIRIE DE TRÉVOL

Mairie 5, Route de Moulins 03460 TRÉVOL
04 70 42 61 44

mairie-trevol@orange.fr

trevol.fr

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8h-12h30 et mardi 8h-12h30 et 13h30-17h.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MOULINS COMMUNAUTÉ

8 place Mal de Lattre de Tassigny
03000 MOULINS
04 70 48 54 54

agglo-moulins.fr

OFFICE DE TOURISME MOULINS & SA RÉGION

11, rue François Péron - BP 641
03006 MOULINS Cedex
04 70 44 14 14

moulins-tourisme.com

Facebook : Visit Moulins